

COMMUNE DE VALREAS

Service Etat civil
Dossier suivi par Emilie TERME
Tél. : 04.90.35.30.13 - Fax : 04.90.35.60.70
Courriel : etatcivil2@mairie-valreas.fr

ARRÊTÉ DU MAIRE n° 2022-08/06 portant délégation à Monsieur Jean-Daniel UGHETTO, Conseiller municipal pour la célébration d'un mariage.

■ LE MAIRE DE VALREAS,

- VU l'article L. 2122-18 du Code général des collectivités territoriales, conférant au maire le pouvoir de déléguer, sous sa surveillance et sa responsabilité, une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints, et en cas d'absence ou d'empêchement des adjoints à des membres du conseil municipal,
- VU l'absence ou l'empêchement des adjoints,
- VU la demande présentée par Monsieur Jean-Daniel UGHETTO, Conseiller municipal de Valréas (Vaucluse), aux fins de pouvoir célébrer le mariage de Monsieur Denis, Gaston, Régis CHANABAS et Madame Carole, Anne-Marie VERNAY, le 13 août 2022.

ARRÊTE

Article 1 : Délégation de fonctions et de signature est donnée, sous la surveillance et la responsabilité du Maire, à Monsieur Jean-Daniel UGHETTO, Conseiller municipal, pour la célébration du mariage du 13 août 2022.

Article 2 : Dans le champ de sa délégation, Monsieur Jean-Daniel UGHETTO assumera les fonctions d'Officier de l'Etat Civil.

Article 3 : Monsieur le Maire, la Directrice Générale des Services sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes (Gard) dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera notifiée à l'intéressé, transmise à Monsieur le Préfet de Vaucluse et annexée au recueil des actes administratifs de la ville de Valréas.

Fait à Valréas, le

Pour le Maire empêché,
Par délégation,
Le Premier Adjoint,
Jean-Luc BLANC



Acte certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture le : 03/08/2022
De la publication sur le site internet de la Ville le : 04/08/2022

